

Fête de l'Abbaye

5, 6 et 7 août 2023



Plan de tir

28 et 29 juillet

4 et 5 août 2023

Son avenir nous importe



La durabilité est au cœur de notre mission

- Prêts avec bonus écologique
- Produits d'investissement durable
- Partenaire à long terme des entreprises vaudoises



Ça crée des liens

www.bcv.ch/impact



Abbaye des Amis de Morges

PLAN DE TIR 2023

les 28 et 29 juillet, 4 et 5 août 2023,

à l'occasion de la Fête des 5, 6 et 7 août 2023

OUVERTURE DES TIRS

Vendredi 28 juillet 2023 de 17.00 à 18.30

Samedi 29 juillet 2023 de 08.30 à 12.00

Vendredi 4 août 2023 de 14.00 à 18.30

Samedi 5 août 2023 de 0830 à 11.30

Lieu des tirs : Stand des Effoliez à Echandens

Distance: 300 m – Visuel: 60 cm – 6 cibles

Le tir est réservé exclusivement aux membres de l'Abbaye des Amis de Morges

Le port de l'insigne de l'Abbaye est obligatoire pendant les tirs

L'ouverture et la fermeture du bureau ont lieu *un quart d'heure avant le début et la fin des tirs*

Fête de la Jeunesse

Tir au petit calibre à 50m
au stand des Effoliez à Echandens

Lundi 7 août 2023 de 9h00 à 11h00

(Peuvent participer: Les filles et garçons de 8 à 15 ans, le jour d'anniversaire faisant foi)

APRÈS LES TIRS À LA BUVETTE DU STAND

Boissons • Vin de fête • Petite restauration

Nous matérialisons vos idées

- ✓ Graphisme
- ✓ Impression
- ✓ Coaching Formation



www.ihermann.ch - 021 801 21 54 - Rue Louis-de-Savoie 23 - MORGES



ariane

chaussures
et
accessoires

grand-rue 71 1110 morges
021-802 52 35

Bienvenue - Mot de l'Abbé-Président

Après quatre fêtes sur le site de la Patinoire des Eaux Minérales, l'Abbaye des Amis de Morges fait son retour au Parc des Sports, sous cantine comme avant. Depuis notre 125^{ème}, notre confrérie a accepté les dames. Nous accueillerons donc nos nouvelles consœurs au côté de nos nouveaux confrères pour leur première fête.

Comme vous le savez tous, nous allons nous mesurer pour la première fois sur les stalles du stand des Effoliez à Echandens. Je vous encourage vivement à venir découvrir ce lieu, à épauler vos fusils pour partager le bonheur d'une fête de tir demeurant toujours dans les traditions d'une belle Abbaye Vaudoise.

N'ayez pas peur chères Consœurs, chers Confrères votre Conseil vous a préparé une belle fête comme vous les aimez. Cette année encore elle sera familiale pour resserrer les liens qui nous unissent.

A ce jour, l'effectif de notre société a augmenté, continuons de transmettre à nos amis et connaissances ce sport qui apporte tant de satisfaction.

Évidemment ils seront tous les bienvenus à notre fête triennale qui se déroulera du 5 au 7 août 2023.

Je tiens à remercier la commune de Morges en mon nom et au nom du Conseil qui nous a mis à disposition du matériel et la place des Cantines, ceci représente une économie de plusieurs milliers de francs non négligeable pour notre Confrérie.

Alors pour que notre fête demeure pérenne, nous comptons sur votre participation. Nos demoiselles d'honneur vous attendent pour couronner les reines, les rois, les vice-reines, les vice-rois et illuminer notre belle fête de l'Abbaye des Amis de Morges.

Jean-Claude Rochat
Votre Abbé-Président

Pajalunga Modélisme

Rue Louis-de-Savoie 4 4
1110 Morges
Tél. 021 802 44 44
www.modelisme-morges.ch



CARXPERT



**GARAGE DESMEULES S.A.R.L.
MONTRICHER**

Tél. 021 864 53 01 - www.garagedesmeules.ch

Message de la Commission Tirs et Prix

C'est avec beaucoup de nouveautés que nous avons préparé cette fête de tir de l'Abbaye 2023.

Nous avons pris la mesure d'un nouveau stand et du bon accueil par l'Association du Stand d'Echandens (ASE)

Une adaptation est nécessaire car il n'y a plus de liaison téléphonique de campagne avec la ciblerie. Il faut donc faire appel à des moyens de communication plus modernes !

La présence de consœurs au sein de notre commission apporte un nouveau souffle mais aussi un rajeunissement du groupe.

C'est donc avec un grand plaisir que nous vous accueillerons dans de nouveaux locaux et que la fête se retrouvera sous une cantine typique d'une Abbaye vaudoise.

Les traditions sont conservées puisque le plan de tir ne change pas et l'utilisation des « repiques » est toujours à votre disposition !

Nous prendrons à cœur de soutenir les nombreuses consœurs et nombreux confrères qui participent pour la première fois au tir de notre Abbaye, mais aussi à ceux qui ont laissé passer le temps.

Nous vous souhaitons bien du plaisir pour trouver ce fameux carton et en attendant une indication sur la position de votre meilleur coup, vous aurez l'occasion de passer de bons moments à notre buvette et de profiter de la joie de se retrouver ensemble.

Nous avons le plaisir d'associer notre jeunesse à la pratique du tir d'Abbaye et c'est ensemble que nous allons passer une belle fête 2023.

*Jean-François Hermann
Président de la commission de tir*



Retrouvez-nous dès le mois de
mai à notre nouvelle adresse :

Chemin des Assenges 14
1142 Pampigny

info@boucherie-fiechter.ch

077 449 84 46

Gérance Immobilière
Jean-Claude Jotterand s.à.r.l.

Location – Vente – Promotion – Expertises

www.gerancejotterand.ch | info@gerancejotterand.ch

Place St-Louis 5 | Case postale 491 | 1110 Morges 1

Tél. 021 802 37 12 | Fax: 021 802 37 14 | CCP: 10-127925-7



**Carrosserie**
de Saint-Prex Sàrl



Coiffure Dames & Messieurs
Perruques et compléments capillaires

Sylvia PÉREZ
Coup de Coeur Coiffure
Place Saint-Louis 7 - 1110 Morges
021 801 22 69
www.coup-de-coeur-coiffure.ch

JOKER JM METAL SA

Constructions métalliques - Serrurerie - Tôlerie
industrielle
Acier - Alu – Inox

Ch. Praz-Lau 3
1033 Cheseaux/Lausanne

Tél 021 731.19.51
Fax 021 731.19.52
Natel 079 278.54.09

E-mail : jokermetal@bluewin.ch
Site internet : www.jokermetal.ch



LA RIVE

LA RIVE MORGES

Restaurant Pizzeria
Rives-de-la-Morges 6
1110 Morges
021 803 53 53
morges@restaurantlarive.ch
www.restaurantlarive.ch

LOUNGE BAR LA RIVE

Rue des Charpentiers 19
1110 Morges
021 811 00 11
contact@lariveloungebar.ch
www.lariveloungebar.ch

LA RIVE MEX

Restaurant
Chemin des Vaux 2
1031 Mex
021 619 98 98
mex@restaurantlarive.ch
www.restaurantlarive.ch

Programme de la Fête 2023



Les nouveaux membres jusqu'à 25 ans reçoivent gratuitement la carte de fête.

SAMEDI 5 AOÛT

de 8h30 à 11h30 Tir des sociétaires au stand des Effoliez à Echandens
dès 18h30 Sous la cantine du Parc des Sport, apéritif – restauration familiale à la carte – animation musicale par l'orchestre «Evasion»
21h00 Présentation des demoiselles d'honneur, couronnement des Reines et Rois du tir à prix, suivi du bal

DIMANCHE 6 AOÛT

09h00 Rassemblement des membres à la Place de l'Hôtel-de-Ville
Réception des nouveaux membres et prise du drapeau
09h45 Culte au Parc de l'Indépendance
10h15 Distribution des prix et concert-apéritif au kiosque à musique

En cas de pluie, programme du matin sous la cantine

12h00 Allocution de l'hôte d'honneur
Banquet et partie officielle
Remise des 20 premiers prix à la cible «Abbaye»
Couronnement des Reines et Rois
16h30 Cortège et verrée des Reines et Rois en ville de Morges
20h00 Bal par l'orchestre «Evasion»

LUNDI 7 AOÛT

de 09h00 à 11h00 Tir de la jeunesse au stand de tir d'Echandens
15h00 Réunion de la jeunesse à la cantine du Parc des Sports
Couronnement des reines et rois du **tir de la jeunesse**
15h15 Carrousels, attractions, collation
19h30 Souper des Reines et Rois sous la cantine du Parc des Sports
20h00 Bal avec Adriano Jazzin'DJ «Jazz & Move»

dreyfus^{COM}

www.dreyfuscom.ch

Stratégies de
communication
pour les PME

Arnaud Cachin S.à r.l.
Paysagiste
Spécialiste
des grands arbres

1134 Vuflens-le-Château - 021 803 27 11
www.cachin-paysagiste.ch - info@cachin-paysagiste.ch



FOOD - BEERS - WINE - SPORT

www.whitehorsepub.ch



White Horse Morges



White Horse Morges

carrosserie 
CARROSSERIE
SCHEIDEGGER S.A.

F. COSTE & FILS
Assurances partenaires: AXA et Vaudoise

Pour dépannage 24h sur 24
021 803 20 30

Tél. 021 801 42 22

Rue de Lausanne 71, 1110 Morges – St-Jean
scheidegger.carrosserie@bluewin.ch, www.scheidegger-carrosserie.ch

NOUVEAU STAND

Tir des Sociétaires et de la Jeunesse au
Stand des Effoliez
Chemin du Stand, 1026 Echandens

Cible essai

Livret de tir obligatoire pour la cible « essai » et les cibles à prix.

Armes: toutes armes avec munition d'ordonnance admises.

Champ des points: cible A, 1 m divisé en 100 cercles, à tirer sur une cible libre.

Nombre de coups: 5, avec interruption à volonté.

Position: Mousqueton: couché bras franc / **V** et **SV**: appui autorisé;

Fusil standard: couché bras franc, y compris **V** et **SV**;

Arme libre: couché non admis, sauf pour les **SV** (bras franc);

Fusils d'assaut: appui réglementaire;

Prix de la passe: Fr. 5.-, munition comprise. (Fr. 0.35 la cartouche).

Répartition: aucune.

Prime: pour chaque coup de 99 ou 100: une bouteille de vin de fête à consommer au stand, une seule prime par passe.

Disposition spéciale: une passe peut être interrompue à volonté. Libre passage aux autres cibles, sauf à la cible « Abbaye ».



J.-A. Dufaux
Maître fromager affineur

*«Le petit commerce
des grands
fromages»*

Rue Centrale 4 – 1110 MORGES
Tél. + Fax 021 801 12 93

E-mail: jaduf@bluewin.ch
E-com: fromages-vaud.com

TV K
ALTENRIEDER
ELECTRONIC SA
MAGASIN MULTIMEDIA ET SERVICES

Rue de la Gare 39 – 1110 Morges – Tél. 021 801 67 91 – www.tvkaltenrieder.ch

STYL'COIFFURE MIXTE

Thierry Hess

0218012764

Rue Louis-de-Savoie 32
1110 Morges

Mardi 9h - 18h30
Mercredi à vendredi 8h - 18h30
Samedi 8h - 17h

Cible Abbaye

Armes: toutes armes avec munition d'ordonnance admises.

Champs des points: visuel 60 cm – carton 24 cm (1200 degrés), **marqué par un drapeau rouge flottant et un numéro d'ordre.**

Nombre de coups: maximum 4 touchés. La carte de fête donne droit à 3 coups consécutifs sur le même carton. (Vétérans et juniors 6 coups).

Genre de tir: coup par coup. Tout tireur ayant fait trois cartons pourra connaître l'échantillonnage du meilleur, après avoir tiré un quatrième carton, exception faite pour les cartons de moins de 200 degrés (décision de l'assemblée générale de 1973). Chaque tireur ayant réussi un carton est classé et a droit à un prix.

Position: Mousqueton: couché bras franc ou appui, ou bipieds;

Fusil standard: couché bras franc;

Arme libre: couché non admis, sauf vétérans;

Fusils d'assaut: appui réglementaire.

Prix de la passe: Fr. 2.- par coup, munition comprise. Les repiques et la munition non utilisées seront remboursées.

Classement: par le meilleur coup, au plus près du centre.

Dotation: 100 % des dons d'honneur; 70 % du produit des repiques. Allocation de la caisse: Fr. 20.- par tireur.

Distinction: aucune.

Le tir de la cible «Abbaye» sera clos le samedi 5 août à 11h30 précises.

Les tireurs à la cible «Abbaye» sont instamment priés de ne pas attendre la dernière minute pour effectuer leur tir.

Les 20 premiers prix seront délivrés en nature. Tous les autres prix seront payés en espèces.

Voir également les articles 10 à 12 du règlement.



HÖGG
LIFTSYSTEME

LAUSANNE

☎ 021 800 06 91

ST.GALLEN

☎ 071 987 66 80

BERN

☎ 033 439 41 41

MONTE-ESCALIERS

LIFTS À PLATE-FORME

LIFTS À SIÈGE

HOMELIFTS



www.hoegglift.ch

5 ANS DE GARANTIE

Cible Morges

Armes: toutes armes avec munition d'ordonnance admises.

Champs des points: cible A 100, 1 m divisé en 100 cercles.

Nombre de coups: 5, à tirer consécutivement.

Genre de tir: coup par coup.

Position: Mousqueton: couché bras franc ou appui, ou bipieds;

Fusil standard: couché bras franc;

Arme libre: couché non admis, sauf vétérans;

Fusils d'assaut: appui réglementaire.

Prix de la passe: Fr. 12.–, munition comprise.

Rachat unique: Fr. 10.–, munition comprise.

Classement: alternatif, IMPAIR à la meilleure passe, appui par la 2^e passe. PAIR au meilleur coup, appui par le ou les meilleurs coups suivants.

Dotation: 70 % de la recette aux deux tiers des tireurs.

Premier prix: Fr. 50.– au minimum; dernier prix: Fr. 3.–.

Distinction: Arme libre et fusil standard	= 450 points
V + U21	= 440 points
SV + U17	= 435 points
Mousqueton, Fass 57/03	= 425 points
V + U21	= 415 points
SV + U17	= 410 points
Fass 90, Fass 57/02	= 405 points
V + U21	= 395 points
SV + U17	= 390 points

Voir également les articles 10 à 12 du règlement.

Barrette des sections – Bureau: *rouge et blanc* – Réception: *blanc* – Tir et prix: *vert* – Bal: *rose* – Police: *rouge* – Construction-décoration: *violet* – Subsistance: *jaune-or* – Finances: *vert-blanc*.

50 ANS
L'immobilier, notre métier.

**GÉRANCES
de LUZE SA.**

Gérances de LUZE SA – Place Dufour 1 – 1110 Morges
021 811 22 22 | deluze.ch | info@deluze.ch

usp
vaud

Cible militaire

Armes: armes d'ordonnance seulement (mousqueton, Fass 90 et 57).

Champs des points: cible A 100, 1 m divisé en 100 cercles.

Nombre de coups: 4, à tirer consécutivement.

Genre de tir: coup par coup.

Position: Mousqueton: couché bras franc ou appui, ou bipieds ;

Fusils d'assaut: appui réglementaire.

Prix de la passe: Fr. 11.–, munition comprise. Passe unique.

Classement: au total des points, appui par les coups profonds.

Premier prix: Fr. 50.– au minimum ; dernier prix: Fr. 3.–.

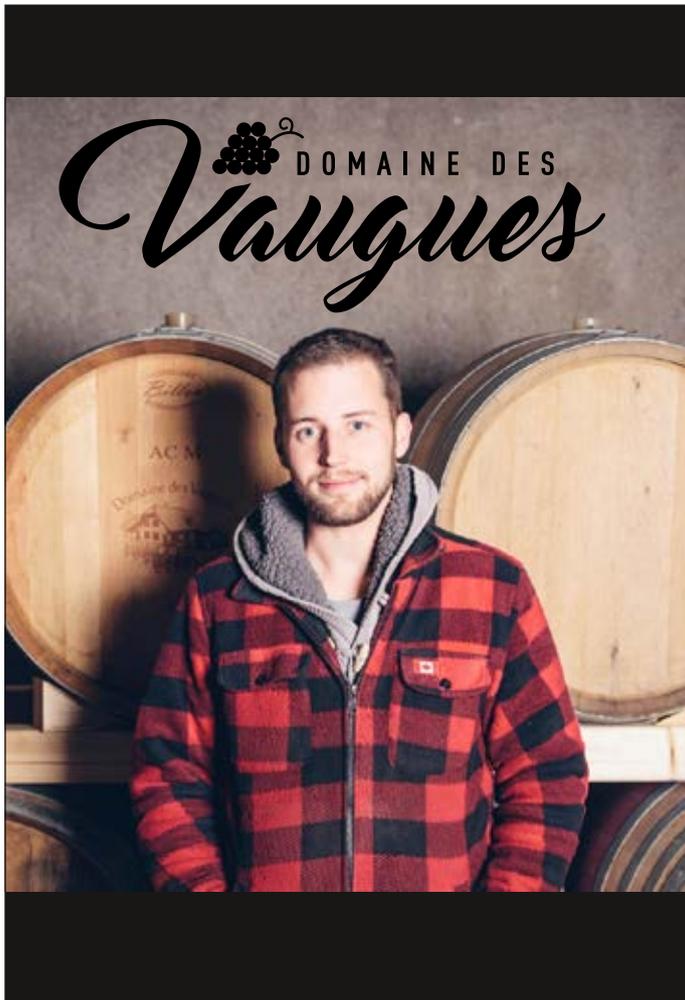
Dotation: 70 % de la recette aux deux tiers des tireurs.

Distinction: Mousqueton, Fass 57/03	= 332 points
V + U21	= 324 points
SV + U17	= 320 points
Fass 90, Fass 57/02	= 316 points
V + U21	= 308 points
SV + U17	= 304 points

Voir également les articles 10 à 12 du règlement.

REMERCIEMENT

Un grand merci aux annonceurs pour leur chaleureux soutien!
Soutenez les commerçants et entreprises qui figurent
dans ce livret de fête.



Règlement 2023

Article premier. – Le tir est réservé uniquement aux sociétaires. Il aura lieu les vendredi 28 juillet de 1700 à 1830, samedi 29 juillet de 0830 à 1200, vendredi 4 août de 1400 à 1830 et samedi 5 août de 0830 à 1130.

Le port de l'insigne de l'Abbaye est obligatoire pendant le tir.

Art. 2. – Le dépôt de la carte de fête ou du livret auprès du secrétaire fait *office de rangeur*.

Art. 3. – Le livret de tir sera vendu 8 francs.

Art. 4. – Seules les armes portant le poinçon fédéral de contrôle et tirant la munition d'ordonnance, vendue sur la place de tir sont admises.

Art. 5. – Positions et allègements selon le plan de tir. Fait foi, le plan de tir autorisé par la FAV et affiché dans le stand

Art. 6. – La cible est à la disposition du tireur durant 15 minutes ; passé ce temps, il doit céder la stalle au tireur suivant.

Art. 7. – Il est interdit d'épauler sous l'habit ; en position couchée, le fusil d'assaut est posé sur l'appui réglementaire.

Art. 8. – A toutes les cibles, un coup tiré sur une mauvaise cible compte 0 et ne peut pas être répété.

Art. 9. – Nous précisons que sont considérés comme **élite (E)** les tireurs des classes 1964 à 2002, est considéré comme **vétéran (V)** tout tireur des classes 1954 à 1963, **senior vétérans (SV)** tout tireur de la classe 1953 et des années antérieures. Est considéré comme **U 21** tout jeune homme des classes 2003 à 2005 et **U 17** les classes 2006 et 2007. Pour **bénéficier des avantages accordés, il y a lieu de s'annoncer au bureau** et de faire timbrer le livret de tir.

Art. 10. – Seront proclamés **ROI** et **VICE-ROI** de l'Abbaye, les tireurs classés premier et deuxième à la cible « Abbaye ». Ils ne pourront pas être proclamés roi à une autre cible. **Le dernier appelé le matin** sera proclamé roi du matin.

LMDT Boucherie

Boucherie et Service Traiteur

Route d'Allaman 30D - 1163 Etoy

zanotta
mode masculine

BOSS HUGO BOSS CARL GROSS MEYER GANT

Eden Park OLYMP pierre cardin

Morges | Grand-Rue 82 | 021 803 37 37

Art. 11. – Est proclamé **ROI DU TIR À PRIX**, le tireur le mieux classé à l'addition des passes des cibles « **Morges** » et « **Militaire** ». (Appui éventuel par le total de la meilleure passe « **Morges** », puis par l'autre passe « **Morges** »). Est proclamé **vice-roi des tirs à prix**, le tireur ayant obtenu le meilleur résultat à l'addition du meilleur coup à l'une et à l'autre des cibles « **Morges** » et « **Militaire** ». (Appui éventuel par l'addition des meilleurs coups suivants obtenus à l'une **et** à l'autre des deux cibles).

Art. 12. – Des prix spéciaux, offerts par la société, seront répartis par la Commission Tirs & Prix entre les Vénérables les mieux classés et le Vénérable le plus âgé n'ayant pas fait de carton.

Art. 13. – La remise de la munition se fera sur la base des passes de tir délivrées. **La munition non utilisée sera rendue à l'office qui l'a délivrée.**

Art. 14. – **Un règlement de police du stand sera affiché.**

Art. 15. – Les douilles restent la propriété de la société. Toute la munition doit être achetée au bureau de tir; il est interdit d'en utiliser une autre.

Art. 16. – Il est interdit d'entrer dans le stand avec des armes dans des fourreaux ou des étuis.

Art. 17. – Il est rigoureusement défendu de circuler dans le stand avec une arme chargée. **Mousqueton, fusil standard et Fass 90** posés aux râteliers doivent avoir la culasse ouverte, arme assurée, magasin retiré. Fass 57: magasin retiré, arme assurée, index de charge abaissé.

Art. 18. – L'assurance contre les accidents est contractée auprès de la Fédération suisse de tir, FST.

Art. 19. – Les cas non prévus, ainsi que toutes les réclamations seront tranchés sans recours par la Commission Tirs et Prix, sur la base des statuts et règlements en usage dans les tirs fédéraux et cantonaux.

ABBAYE DES AMIS DE MORGES

Au nom de la Commission Tirs et Prix

Jean-François Hermann

Yves Donzé

Règlement approuvé par la Fédération des Abbayes vaudoises.



Tradition et savoir-faire
artisanal depuis 1908

BOUCHERIE
AU
CHATEAUBRIAND
Successeur Christian Fivaz

***Pour la réussite de
vos repas de famille***

Grand'Rue 15 - Morges
Tél. 021 801 27 13

